

Madame la Rectrice,

Cette année exceptionnellement, le mouvement intra académique de notre académie va devoir traiter 5 collègues en mutations d’office pour intérêt du service. Cette décision, qui est la vôtre, est sans précédent, unilatérale, et profondément injuste à notre sens. Encore hier, le SE-Unsa appelait à la grève par solidarité envers ces collègues pour vous alerter encore plus sur l’injustice et le mal-fondé de cette sanction. Mme la Rectrice, nous vous demandons encore une fois solennellement de revenir sur cette initiative. Cela marquerait un revirement salutaire car l’attente de changement tant espéré se fait encore attendre.

Nous savons que les services de la DPE sont extrêmement sollicités, et que chacun fait de son mieux. Vous avez répondu en partie aux attentes en acceptant de réunir un Groupe de Travail sur les TZR prévu le 23 juillet prochain. Il faut maintenant acter le rétablissement du dialogue avec les organisations syndicales en réunissant la même instance pour le positionnement des futurs enseignants stagiaires. Il s’agit en quelques sortes, Mme la Rectrice, d’aller au bout de la démarche. En toute confiance avec les partenaires sociaux et les collègues que nous représentons ici.

Car de la confiance, il va en falloir. La réforme du collège qui sera mis en œuvre en septembre 2016 va devoir être préparée, explicitée et didactisée. Cette réforme, nous l’accueillons avec espoir, tant le collège actuel est en souffrance, mais également avec beaucoup d’exigences car il reste des points clés pour encore améliorer le contenu. Mais, nous le rappelons sereinement, ce n’est pas la réforme du SE-Unsa.
Si notre entité nationale l’a ratifiée au CSE, c’est que nous avons considéré qu’un certain nombre de points rejoignait notre projet pédagogique. Cependant, les annonces bienveillantes de notre Ministre, notamment sur les jours de formations qui devront être consacrés à la mise en place de cette réforme, c’est bien vous, Mme la Rectrice, représentante de l’Etat, qui les impulserez dans notre académie. Nous saurons vous rappeler ces devoirs dans d’autres instances.

Enfin, sur la préparation des travaux qui vont nous occuper pendant les 4 ou 5 jours à venir, nous déplorons de nombreux points noirs :

* De plus en plus souvent, les instances académiques ne sont pas tenues jusqu’à leur terme. Citons entre autres, le GT sur le mouvement spécifique qui n’a pu être terminé en temps et en heure. Ceci est en partie dû à l’illisibilité de votre politique sur les REP+, mais également au fait que ce jour-là une autre instance académique était organisée l’après-midi. Le constat est qu’il n’est pas possible dans une académie comme la nôtre de prévoir 2 instances le même jour. Nous vous demandons d’y veiller attentivement, de cela dépend la qualité du traitement accordé à chaque enseignant.
* Nous avons de nouveau constaté que des barèmes avaient été modifiés après validation en Groupe de Travail alors que ces cas n’étaient pas en suspens. Parfois, nous n’avons même pas eu d’information de la part des services mais nous l’avons constaté en étudiant les documents de travail. Si nous voulons apporter de la considération à nos échanges, il est nécessaire de rétablir ces barèmes validés par tous les représentants élus des collègues.
* Enfin, entre les vœux et barèmes et la livraison du projet, de nombreuses erreurs ont été repérées. Force est de constater que nos travaux à venir devraient en pâtir et ainsi encore se rallonger.